Cinquante troisième année. - N ° 80 A Lundi 22, mardi 23 et mercredi 24 avril 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 2663

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

329 326 896 RCS Paris.
QUESTEL.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 417814.00 EUR.
Adresse : 1, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris.
Précédent propriétaire : 503 315 137 RCS Montpellier. **EXPERNOVA.**
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : QUESTEL Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 1 boulevard de la Madeleine 75001 Paris Capital : 417814.00 EUR Numéro unique d'identification : 329326896 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbee : EXPERNOVA Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 1 place Francis Ponge Bat A 34000 Montpellier Capital : 32768.00 EUR Numéro unique d'identification : 503315137 Lieu d'immatriculation : Montpellier. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 1242553.00 EUR - passif de 388909.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : La Société Absorbante détenant la totalité des actions composant le capital social de la Société Absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital du fait de la fusion de sorte qu'il n'y a pas lieu d'établir de rapport d'échange - Prime de fusion : Néant . Date du projet commun de fusion : 16.04.2019. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société QUESTEL : 19.04.2019 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société EXPERNOVA : 19.04.2019 (au greffe du tribunal de commerce de Montpellier)..